Avignon (84) : Nordine Khemaissia condamné une 28e fois

01/06/2017 à 22h53

«*Faites ce que vous voulez, j'ai plus envie de parler.* » Tels furent les derniers mots de Nordine Khemaissia, 42 ans, hier à son procès en comparution immédiate au tribunal correctionnel.

Il avait été arrêté lundi pour avoir cambriolé une chambre d'hôtel en rentrant par la fenêtre, traverse de l'Étoile à Avignon, partant avec un ordinateur et une paire de lunettes. Et il s'est montré, au procès, complètement fermé. Comme fatigué d'être là.

« *Parfois la justice a des cas désespérés, a attaqué le procureur. La justice peut entendre, elle peut comprendre, être ouverte, pour trouver la solution la plus adaptable et adaptée au prévenu. Encore faut-il qu'il fasse un minimum de travail sur soi. Ce n'est pas le cas de monsieur…* »

Le dernier sursis avec mise à l'épreuve prononcé à son encontre avait déjà été révoqué… Le parquetier en a tout de même requis un nouveau, comprenant obligations de soins et de travail, en plus d'une peine d'un an de prison. Après avoir évoqué la possibilité de prononcer une peine beaucoup plus lourde, ce qui a tout de même fait (mollement) réagir le principal concerné : « *Cinq ans ! ?* » s'est insurgé Nordine Khemaissia dans le box. Il a finalement été condamné à deux ans de prison ferme.

Le Dauphiné

Merci à **MarcelVincent**